

## Déclaration de la FSU au CHSCT D du 02.12.2019

Madame l'inspectrice d'académie,

Mesdames et messieurs les membres du CHSCTD,

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé le 15 novembre 2019, sa décision de supprimer l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement.

Selon lui, l'intérêt et l'action de cet observatoire indépendant ne seraient pas remis en question (rapports annuels, guides, fiches de prévention, enquêtes et analyses...). Il s'agirait d'une commande des services du premier ministre qui a décidé de supprimer les commissions de cet observatoire au prétexte des faibles effectifs en agents publics qui les composent!

Dans le contexte actuel (montée des risques majeurs liés au dérèglement climatique, problèmes liés à la présence d'amiante dans de nombreux établissements, importance des procédures de sécurité dans les ateliers de l'enseignement professionnel, etc...), pour la FSU la suppression de cet observatoire est irresponsable. Les activités de cet organisme indépendant et collégial sont indispensables aux progrès des politiques de préventions des risques, de diffusion de la culture du risque et de mise en œuvre de l'accessibilité.

Comme la suppression du CNESCO, la suppression de l'Observatoire est la preuve que ce gouvernement et ce ministère veulent éliminer toutes les instances indépendantes de contrôle.

La transformation/disparition des CHSCT va dans ce sens, ainsi que la suppression des CAPD. Bien que le gouvernement ambitionne de rompre tout dialogue avec les partenaires sociaux, il doit prendre toutes ses responsabilités et ne plus nier l'impact de ses réformes et de ses méthodes de gestion sur la santé de ses personnels.

En ce qui concerne le dossier de la direction, les réunions entre les directeurs d'école et les IEN, ainsi que le questionnaire amènent encore une fois les directeurs

à prendre sur leur temps personnel pour soulever des problèmes déjà bien connus : surcharge administrative, nombre de mails surréalistes, manque temps de décharge particulièrement pour les directeurs d'écoles de moins de 3 classes, tâches à réaliser dans l'urgence, demande d'aide administrative...

Alors, pour des mesures immédiates, sensées améliorer les conditions de travail des personnels, la FSU regrette le manque de moyens dédiés et craint des conséquences sur la suite du dossier.

C'est pour toutes ces raisons, et plus encore pour le risque d'aggravation que fait courir la réforme des retraites sur l'état de santé de nos collègues, que les personnels seront massivement en grève le 5 décembre à l'appel notamment de la FSU.